

CONCOURS prévu en **Janvier 2021**

PREPARATION (DXP35) – AGENT DE MAITRISE

Nature des épreuves du **concours externe**

Spécialités :

- a) Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers ;
- b) Logistique et sécurité ;
- c) Environnement, hygiène ;
- d) Espaces naturels, espaces verts ;
- e) Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique ;
- f) Restauration ;
- g) Techniques de la communication et des activités artistiques.

Épreuves d'admissibilité :

1° Épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt . **Durée : 2 heures ; coefficient 3.**

2° Des problèmes d'application sur le programme de mathématiques. **Durée : 2 heures ; coefficient 2.**

Épreuve d'admission :

Entretien visant à apprécier la capacité du candidat à s'intégrer dans l'environnement professionnel dans lequel il est appelé à travailler, son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances notamment en matière d'hygiène et de sécurité .

Durée : 15 minutes ; coefficient 4.

Contenu de la préparation

12 jours en présentiel



Méthodologie de l'épreuve de résolution d'un cas pratique

4

Méthodologie de l'épreuve de problèmes de mathématiques

3

Méthodologie de l'entretien avec le jury

2

Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves

3

Légende :

Afin de mieux comprendre cette présentation, voici la définition du pictogramme utilisé



Formation groupée en présentiel



Attention : Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ou à l'examen ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours



Bulletin d'inscription 2019 - 2020
PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Filière Technique

Préparation

Intitulé : Concours d'Agent de maîtrise Externe

Domaine/Spécialité :

- Bâtiments, travaux publics, voirie réseaux divers
- Logistique et sécurité
- Environnement, hygiène
- Espaces naturels, espaces verts
- Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
- Restauration
- Techniques de la communication et des activités artistiques

Option : Néant

♦ **Avez-vous déjà suivi une préparation** : Oui Non

Si oui, laquelle :

En quelle année :

Date d'entrée dans la F.P.T. :

Date d'entrée dans la collectivité.....

Titulaire

Contractuel de droit public

Contractuel de droit privé

Emploi d'avenir

Autres précisez le type de contrat :

Agent

Mme Mr

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Code Postal :

Code Postal : Ville :

☒ Personnel : Portable.....

E-Mail professionnel :.....@.....

E-Mail personnel :.....@.....

Attention, vous devez impérativement renseigner un E-mail individuel dans IEL.

Diplôme le plus élevé :

Grade :

Fonction :

Direction :

Service :

☒ professionnel :



Si votre participation nécessite d'éventuels besoins d'adaptation, merci de nous contacter rapidement.

IMPORTANT : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen correspondant.

Collectivité

Nom de la collectivité : SIRET:

Adresse :

Ville : Code Postal :

☒ du service D.R.H. / Formation : N° Fax :

..... E-Mail :

Nom de votre responsable hiérarchique :

N° Fax :

E-Mail :@.....

Attention vous devez impérativement transmettre ce bulletin à votre service formation pour visa définitif.

Merci de rappeler vos :

Nom : Prénom :

Préparation souhaitée :

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du DIFP* (Droit Individuel à la Formation Professionnelle), merci de bien vouloir compléter les rubriques ci-dessous pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Nombres d'heures capitalisées par l'agent avant l'action : heures

Nombres d'heures DIFP mobilisées pour l'action : heures

Le cas échéant nombres d'heures demandées par anticipation du droit : heures

Le cas échéant nombres d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail : heures

La demande actuelle d'utilisation du DIFP pour cette action :

- est la première
 fait suite à un premier refus de la part de la collectivité.

*Consulter le site internet du CNFPT www.cnfpt.fr**Participation financière éventuelle :**

En fonction du type de formation (Tremplin) et/ou du statut du stagiaire, une participation financière sera due selon le barème en vigueur.

A l'issue des tests, un bulletin d'inscription simplifié (payant) sera adressé à la collectivité. L'inscription définitive du stagiaire concerné par le cycle de formation sera effective dès lors que la collectivité aura retourné le bulletin d'inscription (payant) au CNFPT. Les agents de la Fonction Publique Territoriale (Titulaires, stagiaires, CDI de droit public, CDD de droit public, agents MDPH, Contrats emploi d'avenir) ne font l'objet d'aucune participation financière.

Barème de la participation financière des collectivités par journée de formation	AUTRES SALAIRES DANS LA COLLECTIVITE	
	Salariés sous contrats aidés	Fonction publique hors FPT Salariés de droit privé
Toutes préparations	60 €	80 €
Tremplin	60 €	80 €
Pour les préparations aux concours et examens catégories A et B	60 €	80 €

Par la présente, l'agent et l'autorité territoriale confirment leur accord sur le choix et les modalités de l'action de formation.

LE MAIRE OU LE PRESIDENT
(signature et cachet)

LE RESPONSABLE HIERARCHIQUE
Nom : _____
(signature)

L'AGENT
(date et signature)